

TV / Internet / Téléphone

Il existe divers fournisseurs de services internet, téléphone et TV câblée. Ces offres dépendent parfois du lieu de domicile. Presque tous les habitants doivent payer des taxes pour la radio et la télévision.

Redevances de radio et de télévision

En principe, tous les ménages en Suisse doivent payer une redevance radio et télévision (Radio- und Fernsehgebühren) indépendante de l'appareil utilisé. Ces redevances légales soutiennent les programmes de la télévision et radio officielle suisse (SRG SSR). La société Serafe est chargée du prélèvement de ces redevances. La taxe est prélevée annuellement. Les personnes qui bénéficient des prestations complémentaires peuvent être dispensées du paiement de la taxe.

Téléphone, internet, télévision par câble

Pour le téléphone, Internet et la télévision par câble, il existe divers fournisseurs en Suisse, certains n'opérant que dans des régions bien précises. Les fournisseurs disponibles dépendent de la région et parfois même de l'immeuble. Il est bon de comparer les offres, car les prix et les prestations diffèrent. Les connexions Internet à domicile sont généralement très rapides. Il n'y a que peu de cafés Internet, car presque tous les ménages possèdent une connexion Internet.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/vivre/tv--internet--telephone